

# BULLETIN

Mises à jour · Actualités et informations

Octobre 2000

Révision : Novembre 2005

## Exigences de UL/ULC et de FM

Avant de répondre à vos questions relatives aux exigences de UL/ULC (Underwriter's Laboratory/Laboratoires des assureurs du Canada) et de FM (Factory Mutual) concernant des projets faisant l'objet d'une estimation ou d'un devis, IKO a besoin de certaines informations afin de pouvoir mieux vous aider. Les questions que nous vous poserons sont énumérées plus bas. Nous vous prions de préparer les réponses à ces questions avant de nous joindre.

1. Le devis exige-t-il UL/ULC, FM ou les deux? Dans le cas de UL/ULC (ANSI) Classes A, B et C, la norme d'essai est UL (ANSI) 790 ou ULC S-107. Dans le cas de FM (ASTM) Classes A, B et C, la norme d'essai est ASTM E 108. Dans le cas de FM Classes I-60 et I-90, la norme d'essai est FM 4470 (1986).
2. Si l'on spécifie UL/ULC, exige-t-on la Classe A, la Classe B ou la Classe C? Le platelage est-il incombustible ou combustible? Les platelages incombustibles sont l'acier, le béton, le béton léger et le gypse. Le tectum ainsi que les platelages de bois sont considérés comme étant combustibles par UL/ULC.
3. Si l'on spécifie FM, exige-t-on la Classe I-90 ou la Classe I-60? Par définition, un platelage de Classe I est constitué d'acier de calibre 22 au minimum, de béton de 3 000 lb/po<sup>2</sup>, de planches de bois traité de 1,5 po ou de contreplaqué traité de 3/4 po. Dans le cas des ensembles approuvés FM, toutes les composantes sont spécifiques au fabricant. À l'heure actuelle, le seul fabricant approuvé de planches de bois et de contreplaqué de 3/4 po est Hickson Corporation, à Conley, en Géorgie. Il y a plusieurs fabricants approuvés de platelages de toiture en acier et en béton. FM considère le béton léger comme étant incombustible (en fait, il est supérieur à la Classe I en ce qui concerne l'établissement des taux d'assurance). FM cote tous les autres matériaux de platelage comme « construction de qualité inférieure » et réclame une prime d'assurance plus élevée pour assurer ces types de construction. Aux fins d'information, un propriétaire de bâtiment doit être assuré par FM afin d'obtenir une toiture de Classe I approuvée FM. Cependant, on spécifie souvent FM pour les propriétaires qui ne sont pas assurés par FM, car les autres compagnies d'assurance reconnaissent le critère FM et ajustent leurs taux si le propriétaire installe une toiture « égale à Classe I de FM » sur leur bâtiment.
4. Quel est le type de platelage? Acier, béton, gypse, tectum ou autres? Quelle est l'épaisseur? Le calibre?
5. A-t-on spécifié un pare-vapeur? Dans l'affirmative, de quel type et de quelle épaisseur s'agit-il? UL/ULC accepte normalement les pare-vapeur non classifiés par UL/ULC si le fabricant en fait la demande comme faisant partie d'un programme d'essai. FM, par contre, n'accepte que les pare-vapeur approuvés FM.
6. Quelle est la pente du toit?

7. S'agit-il d'une nouvelle construction, du remplacement d'une toiture devant être arrachée ou d'une réparation de toiture? Remarque : FM limite considérablement l'épaisseur de l'isolant quand il s'agit d'une réparation de toiture. UL/ULC impose moins de restrictions.
8. Quels sont le type et l'épaisseur du nouvel isolant thermique de toiture qui est spécifié?
9. Quels sont le type et l'épaisseur du nouveau panneau de protection qui est spécifié?
10. Quel est le type de membrane qui est spécifiée? APP, SBS ou multicouche?
11. S'il s'agit d'une réparation de toiture, de quel type est la toiture existante? Quel est le type et l'épaisseur de l'isolant existant?
12. Quel type de garantie limitée a-t-on spécifié pour le projet? Quelle en est la durée?

Nous espérons que ce questionnaire vous a aidé à clarifier certaines confusions concernant ces importantes normes de l'industrie.

L'information et les instructions fournies dans le présent bulletin servent d'information générale et de lignes directrices et s'adressent aux maîtres couvreurs. Elles ne doivent pas être substituées à des techniques modifiées, complémentaires ou spécifiques pour un projet particulier selon les circonstances. Les couvreurs sont priés de suivre toutes les instructions du fabricant relatives à l'application, les exigences concernant la garantie et les codes de bâtiment et de construction qui s'appliquent.